

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Juin 2015

Présents : MM. BARAFFE Jean-Pierre, DONZE Philippe, LOMBARDET Christophe, GAUSSIN Christian, RIBIERE Jean-François. Mmes : BION Arlette, DOUMER Sonia, GOUSSET Claudine, ROPP Michèle.

Absents : MM. BARI Pierre, DARD Didier (procuration à M. GAUSSIN Christian), GOSZKA Gilles (procuration à Mme GOUSSET Claudine), CARISEY Nicolas (procuration à M. RIBIERE Jean-François), Mme LEMAZO Karine, Mme NOEL Charline.

Secrétaire de séance : Mme GOUSSET Claudine (unanimité)

1) **Extension réseau électricité, éclairage public et télécom :**

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de réaliser une extension du réseau d'électricité et de l'installation communale d'éclairage public ainsi que la création d'un génie civil pour un futur réseau de communications électroniques pour une résidence principale projetée à Corcelles au lieu dit « Le Cuchot » (A 5293).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le programme des travaux proposé par le Maire et réalisé par le SIED 70 qui subventionne les travaux à 100% avec l'option 1700€ à la charge de la commune sous réserve d'acceptation des documents d'urbanisme. Unanimité (12 voix pour)

2) **Indemnité de fonctions d'élu .**

Délibération modifiant à la baisse les indemnités de fonction du Maire.

A compter du 1^{er} Juillet 2015, le taux en pourcentage de l'indice 1015, conformément au barème fixé par les articles L2123.23, L2123.24 du code général des collectivités territoriales est de 27,97 % (au lieu de 31 %)

Cette délibération modifie la délibération prise par le conseil municipal en date du 22 avril 2014.

Unanimité (12 voix)

3) **Reconduction ouverture ligne de crédit :**

Le Maire informe que la ligne de trésorerie souscrite auprès de la Caisse d'Epargne arrive à échéance le 31 août 2015 ; Il convient de la reconduire.

Cette ouverture de crédit auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant maximum de 340 000€ sert à préfinancer le programme d'investissement de la commune de SAULNOT. Unanimité (12 voix pour)

4) **Devenir de l'O.N.F : Soutien :**

Les personnels de l'Office National des forêts appellent au soutien des communes forestières ou non pour les négociations en cours du prochain contrat Etat/ONF/FNCOLOR pour la période 2016/2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'apporter son soutien à l'office National des forêts.

Unanimité (12 voix pour)

6) **Pacte fiscal : reversement du fonds national de péréquation des ressources intercommunales :**

Le maire expose qu'un projet de pacte fiscal a été décidé entre les communes et la CCPH pour faire face à la baisse de la DGF au sein du bloc communal. Il est convenu que le FPIC sera reversé intégralement aux communes.

Le maire propose au conseil de voter la répartition libre du FPIC

11 voix pour
1 abstention (Mme Bion Arlette)

7) **Adhésion au service du pôle A.D.S. (Application du droit des sols)**

Le maire explique qu'à partir du 1^{er} Juillet 2015, les communes doivent mettre en place un autre mode de fonctionnement pour les actes d'urbanisme. Après cet exposé, le conseil municipal décide d'adhérer au service commun d'application du droit des sols à effet du 1^{er} juillet 2015 et autorise le maire à la signature de la convention avec la CCPH.

Unanimité (12 voix pour)

8) **Rapports services publics (eau, assainissement, chaleur)**

19h15 : départ de Mme Sonia DOUMER

Le maire présente son rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics (réseau chaleur, eau et assainissement).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les rapports annuels 2014 sur le prix et la qualité des services eau et assainissement et sur le prix et la qualité du service réseau chaleur. Unanimité (11 voix pour)

9) Groupement de commandes pour auto surveillance de la station d'épuration :

L'arrêté ministériel du 22 juin 2007 prescrit la réalisation de mesures d'auto surveillance sur 24 h pour toutes les stations d'épuration de plus de 20 équivalents habitants.

Après en avoir délibéré, l'assemblée

- Approuve la convention constitutive du groupement de commandes
- Décide d'adhérer au groupement de commandes dont le département sera le coordonnateur et de payer au prestataire retenu les charges résultantes.
- Autorise le maire à signer la convention du groupement de commandes. Unanimité (11 voix pour)

10) Abribus Saulnot

Le maire a été saisi d'une demande de reprise de l'ancien abribus du centre de Saulnot qui doit être remplacé par le Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette cession gracieuse sous réserve que le démontage soit à la charge du demandeur et que la pose du nouvel abribus soit concomitante. Unanimité (11 voix POUR)

11) Divers

- le maire évoque la possibilité d'une agence postale. Le sujet sera discuté ultérieurement lors d'un futur conseil municipal.

-Déclaration d'intention d'aliéner. Le maire renonce à son droit de préemption sur les biens situés au

- 10, rue du 3^e RSM SAULNOT

- le terrain cadastré A 2060, rue d'Arcey, de 3 a 76 ca.

- sur le bien cadastré ZD 265 Champs Piot d'une superficie de 35 a 24 ca.

Le conseil a pris connaissance par le maire de la liste des M.A.P.A. (MARCHÉS à Procédure Adaptée)

Le SDIS 70 a transmis son rapport d'activité 2014. Il permet de mieux appréhender son fonctionnement.

La communauté de commune change la tarification des ordures ménagères. Elle tient compte des personnes présentes au foyer.

Infrapôle Est Européen signale que des arbres sont dangereux pour la sécurité des circulations ferroviaires. Un abattage sera donc prévu avant la fin de l'année 2017.

Les restos du cœur remercient pour la donation d'eau minérale offerte par la commune.

Les associations prévention routière, la ligue contre le cancer remercient pour la subvention de 30 € chacune allouée par la mairie.

Le Conseil Départemental a attribué une subvention de 1 134,00 € à la commune de Saulnot pour l'achat de matériel et de tenues de feu pour le CPI.

La famille Jacotey remercie la mairie pour la part prise à leur deuil lors du décès de Monsieur Jean Jacotey.

Fin de la séance 20h30.

Saulnot, le 02 juillet 2015.

C. GAUSSIN, maire.

